



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

## **ENFIN de l'argent en soutien aux familles et aux organismes communautaires famille**

Montréal, 9 novembre 2020 –

La Confédération des organismes familiaux du Québec (COFAQ) se réjouit de l'annonce du ministre de la Famille qui, ce matin, a confirmé l'ajout de 85 M de dollars dédiés aux organismes communautaires famille (OCF).

Avec la consolidation des sommes d'argent annoncées depuis le budget de mars, le ministre Lacombe répond à plusieurs demandes historiques des OCF. Il respecte ainsi ses engagements pris envers les organismes famille de rehausser le financement de façon substantielle en portant le versement de base à 130 000 \$ par année pour les 5 prochaines années et il maintient ce financement entièrement à la mission. Rappelons que la demande de financer la mission des organismes fait partie de celles du mouvement communautaire autonome qui discute actuellement avec le gouvernement de la mise à jour du PAGAC. (Plan d'action communautaire en action communautaire). « *Pour la COFAQ, qui siège au CA du RQ-ACA, cette belle nouvelle est encourageante et donne un bon exemple de cohérence gouvernementale* » précise Marie Simard, directrice générale de la COFAQ.

De plus, avec l'annonce de ce matin, le ministère de la famille installe, ni plus ni moins, un financement de base prévisible, récurrent et structurant pour l'ensemble du réseau des 280 organismes famille actuels. Lors d'un échange téléphonique vendredi dernier, avec l'équipe du ministre Lacombe, la directrice de la COFAQ était informée que le ministère planifie déjà la procédure d'admissibilité de nouveaux OCF et leur financement une fois reconnus. Au cours des prochaines années, la reconnaissance sera accordée à 2 organismes québécois par année. Pour la directrice générale de la COFAQ : « *On comprend que le ministre Lacombe s'empresse de nous prévenir qu'il faudra développer des indicateurs pour déterminer la priorisation des demandes de nouveaux organismes en fonction des territoires, mais l'annonce de cette prévisibilité gouvernementale représente un progrès important pour le réseau des OCF. Ceci met aussi fin à la dynamique qui prévalait depuis trop longtemps de favoriser l'ancienneté*



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

des OCF au détriment des organismes plus récemment reconnus ». C'est une nouvelle façon de faire que la COFAQ défendait et qu'elle suivra de près dans les prochaines années en concertation avec les autres partenaires du ministère.

Enfin, avec l'ajout de 85 M de dollars, le ministre Lacombe fait un pas important en direction d'une des premières « recommandATIONS » de la *Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse* qui demandait un rehaussement du financement des OCF à hauteur de 200 000 \$ par année afin qu'ils puissent jouer pleinement leur rôle d'acteurs de proximité auprès des familles et des enfants vulnérables. Les sommes annoncées s'inscrivent dans cette perspective de l'Agir-tôt et du soutien aux familles plus vulnérables que les OCF ont développé au fil des ans. L'annonce de ce matin renforce le réseau des OCF qui font partie de l'offre de services de première ligne pour les parents et pour les familles.

Pour la COFAQ, tout n'est pas gagné, mais cette annonce est réjouissante pour les organismes communautaires famille. Surtout pour les familles québécoises.

30

## À propos de la COFAQ

La Confédération des organismes familiaux du Québec (COFAQ) regroupe, soutient et représente ses organismes membres dans le but de promouvoir et défendre les intérêts de la famille, notamment, à l'égard des politiques publiques afin d'améliorer la qualité de vie des familles.

Source : Marie Simard, directrice générale  
COFAQ  
Téléphone : 514.521.4777